Bilan

« Sécurisation des parcours en situation de handicap invisible Ou maladie chronique »

Perpignan

OPCO / CSP / CPF / AIF

Sur devis

- ✓ **20 heures – réparties sur 8 à 10 semaines**
- ✓ **Plusieurs rythmes possibles**
- ✓ **Présentiel synchrone**
- ✓ **Individuel**
- ✓ **Accessible aux personnes en situation de handicap**
- ✓ **Suivi jusqu' à 3 et 6 mois**

Programme :

Conformément à l'article L6313 -4 du code du travail Législation bilans de compétences : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000038014105/

Objectif :

- **Analyser** son parcours professionnel et personnel pour identifier ses compétences clés, ses aptitudes et ses centres d'intérêt.
- **Évaluer** l'impact de sa pathologie (douleurs, fatigue, contraintes cognitives) sur son activité professionnelle avec l'appui d'experts santé.
- **Identifier** les environnements de travail et les aménagements ergonomiques ou organisationnels nécessaires à la sécurisation de son maintien en emploi.
- **Explorer** des pistes d'évolution ou de reconversion professionnelle compatibles avec ses aspirations et son état de santé.
- **Confronter** ses projets à la réalité du marché de l'emploi et vérifier leur faisabilité technique et économique.
- **Développer** une stratégie de communication (argumentaire, assertivité) pour valoriser son profil et exprimer ses besoins spécifiques auprès des recruteurs ou employeurs.
- **Formaliser** un plan d'action détaillé incluant les étapes de mise en œuvre du projet et les besoins de formation éventuels.

Public :

Tout public, spécialisé SEP, Endométriose, Fibromyalgie etc..

Prérequis :

Volonté de s'impliquer personnellement et émotionnellement dans cette formation.

« Plus qu'un service, une rencontre.
L'essence même de notre accompagnement ! »

Bilan

« Sécurisation des parcours en situation de handicap invisible Ou maladie chronique »

À l'issue de cet accompagnement spécialisé, le bénéficiaire aura atteint les résultats suivants :

1. Sur le plan du projet professionnel

Validation d'un projet réaliste : Définition d'une ou plusieurs pistes professionnelles (reconversion, évolution ou maintien) dont la faisabilité technique a été vérifiée au regard du marché du travail.
Plan d'action opérationnel : Établissement d'une feuille de route détaillée incluant les étapes de formation, de recherche d'emploi ou de création d'entreprise.
Portefeuille de compétences : Identification exhaustive des compétences transférables et des atouts.

2. Sur le plan de la santé et de l'équilibre (Spécificité Maladie Invisible)

Adéquation Santé-Travail : Identification précise des conditions de travail "capacitances" et des aménagements nécessaires (ergonomie, rythme, télétravail) pour garantir un maintien en emploi durable.
Développement de l'assertivité : Capacité à communiquer efficacement sur ses besoins et ses limites auprès d'un employeur ou de son entourage professionnel.
Sécurisation émotionnelle : Restauration de la confiance en soi et acquisition de techniques de gestion du stress et de la fatigue pour prévenir toute rechute ou épuisement.

3. Livrables officiels

Document de synthèse personnel : Remise d'un document récapitulatif détaillé, conforme à l'article L6313-4 du Code du travail, retraçant le projet, les atouts et les étapes de mise en œuvre.
Préconisations ergonomiques : Un relevé des besoins en aménagements et aides techniques identifiées par l'ergothérapeute pour sécuriser le futur poste.

Modalités pédagogiques :

En Présentiel :

- 20 heures de séance en format synchrone : Les séances se déroulent en bureau individuel, garantissant une confidentialité absolue et une discrétion totale.
- Flexibilité : Le rythme des rendez-vous est intégralement ajusté selon votre fatigabilité et vos contraintes personnelles. Accompagnement Expert (20h) : Un parcours mixte alliant soutien psychologique spécialisé (6h) et ingénierie de projet pluridisciplinaire (14h).
- Rythme sur-mesure : Planification modulable sur 2 mois pour respecter votre rythme biologique et vos soins.
- Cadre sécurisé : Entretiens individuels en présentiel garantissant la protection de vos données et la sérénité des échanges.
- Complétées par un travail personnel de recherche guidé, hors temps de face-à-face pédagogique (environ 3heures de travail personnel).

En Distanciel :

- 20 heures de séance en format distanciel synchrone :
- Totalement adaptées à votre rythme et à vos contraintes, L'accompagnement est réalisé dans un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges, en visio-conférence.
- Complétées par un travail personnel de recherche guidé, hors temps de face-à-face pédagogique(environ 3 heures de travail personnel).

Bilan

« Sécurisation des parcours en situation de handicap invisible Ou maladie chronique »

Phase 1: Préliminaire (Diagnostic Croisé)

- Analyse de la demande et vérification de la pertinence du bilan.
- Entretien de "matching" pour valider la collaboration avec l'équipe.
- Diagnostic initial pour évaluer la disponibilité mentale et les contraintes physiques.

Phase 2 : Investigation

Cette phase permet d'analyser votre parcours et de construire un projet réaliste grâce à l'expertise combinée de notre équipe pluridisciplinaire

Module 1: Analyse du parcours et levée des freins (Psychologue du Travail)

- **Objectif :** Comprendre l'impact de la maladie (SEP, endométriose, fibromyalgie) sur votre vie professionnelle pour mieux se projeter.
- **Contenu :** Entretiens individuels dédiés à l'acceptation des limites et à la restauration de l'image de soi.
- **Résultat :** Identification des besoins psychologiques fondamentaux pour un environnement de travail sain et sécurisant.

Module 2 : Bilan des ressources et capacités (Ergothérapeute & équipe pluridisciplinaire santé)

- **Objectif :** Identifier vos forces et évaluer vos capacités fonctionnelles réelles.
- **Expertise Ergothérapeute :** Analyse des contraintes physiques ou cognitives liées à la pathologie et préconisations d'aménagements (matériel, rythme de travail).
- **Expertise Pluridisciplinaire santé :** Utilisation d'outils d'évaluation (échelles de fatigue, tests de personnalité) pour mesurer votre disponibilité mentale

Module 3 : Exploration et construction du projet (Conseiller Évolution professionnelle)

- **Objectif :** Co-construire un nouveau projet professionnel cohérent et durable.
- **Contenu :** Travail approfondi sur les compétences transférables, les atouts et les valeurs essentielles à votre équilibre.
- **Confrontation au marché :** Exploration de nouvelles pistes (salariat, télétravail, reconversion) et étude de la faisabilité technique sur le marché de l'emploi.

Module 4 : Assertivité et outils de mobilité (Équipe Mixte)

- **Objectif :** Acquérir les compétences nécessaires pour un retour à l'emploi serein.
- **Gestion de la santé :** Apprentissage de techniques de gestion du stress et de la douleur (avec l'appui de la sophrologie ou de la relaxation).
- **Communication :** Travail sur l'assertivité pour apprendre à exprimer ses besoins et ses limites auprès d'un employeur sans crainte.

Bilan

« Sécurisation des parcours en situation de handicap invisible Ou maladie chronique »

La Phase 3 : Conclusion

C'est l'étape de finalisation où l'équipe pluridisciplinaire valide la viabilité du projet et prépare concrètement votre retour ou maintien dans l'emploi. Elle se décline en trois étapes clés :

1. Validation de l'adéquation Santé / Projet / Marché

- **Validation pluridisciplinaire : Le conseiller en évolution professionnelle valide la faisabilité technique (marché, compétences), tandis que le psychologue et l'ergothérapeute et l'équipe pluridisciplinaire s'assurent que le projet respecte votre santé et votre équilibre global.**
- **Arbitrage final : Si plusieurs scénarios ont été envisagés (reconversion, ajustement de poste, entrepreneuriat), c'est ici que le choix final est sécurisé.**

2. Élaboration du Plan d'Action Personnalisé

- **Feuille de route : Définition des étapes concrètes à court et moyen terme pour réaliser le projet.**
- **Ingénierie de formation : Si une formation est nécessaire, identification des organismes, des financements et des adaptations pédagogiques requises.**
- **Appui administratif : Aide à la préparation ou à la mise à jour du dossier RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et conseil sur la mobilisation des aides de l'Agefiph ou du FIPHFP.**

3. Remise du Document de Synthèse

- **Co-rédaction : Vous participez à l'élaboration des conclusions pour vous approprier pleinement les résultats du bilan.**
- **Confidentialité : Une synthèse personnelle et confidentielle, dont vous êtes le seul destinataire, vous est remise en mains propres ou via un coffre-fort numérique sécurisé.**
- **Suivi à long terme : Un rendez-vous de suivi est généralement proposé à 3 et 6 mois pour faire le point sur la mise en œuvre de votre projet.**

Cette phase garantit que vous quittez l'accompagnement avec une stratégie claire, des outils adaptés et la certitude que votre futur professionnel est compatible avec la gestion de votre pathologie invisible.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques (pédagogiques, matériels, techniques ou humains), n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, par mail à ref.handicap@tresdunions.fr

Délai et Modalités d'accès :

Délai variable selon les financements. Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif (délai légal de rétractation).

Très d'UnionS

Coordonnées de contact :

Responsable pédagogique : Marie José GADANT

Téléphone : 06 07 48 66 16

E-Mail : contact@tresdunions.fr

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification**
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES

facebook

SMS

SCAN ME

LinkedIn